



Etude préalable à la programmation de travaux de restauration des cours d'eau Dardaillon et Viredonne

Bassin Versant de l'Etang de l'Or

Maître d'ouvrage : SYMBO / Contact : Jean-Marc DONNAT
Prestataire : EGIS EAU / Contacts : David LHERITIER & Jean-Marc FLOHR

Compte-rendu des réunions par secteur avec les élus représentant les différentes Communes concernées

1) Contexte général et liste des participants aux différentes réunions	1
2) Carte des différents tronçons	3
3) Réunion Dardaillon aval, Lunel-Viel le, 13 Avril 2011 – 17h30	3
4) Réunion Viredonne aval, Lansargues, le 15 Avril 2011 – 17h30	4
5) Réunion Dardaillon amont, VERARGUES, le 2 mai à 17h30	6
6) Réunion Viredonne amont, Saint Genies des Mourgues, le 3 mai à 17h30.....	6

1) Contexte général et liste des participants aux différentes réunions

Dans le cadre des compétences du SYMBO, les élus ont décidé de conduire en priorité une étude de restauration sur l'ensemble Dardaillon / Dardaillon Ouest / Dardaillon Est et sur la Viredonne et ses affluents (le Berbian et la Bénouïde) avec pour objectif d'étendre cette action aux autres cours d'eau du bassin versant: Salaison, Cadoule et Bérange.

Pour conduire cette étude cofinancée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et par l'Union européenne, le SYMBO a retenu après consultation le bureau d'études EGIS EAU.

La première phase « état des lieux » étant terminée depuis l'automne dernier, la deuxième phase d'élaboration des enjeux en cours d'achèvement a été présentée et validée en Comité Technique, en particulier par l'Agence de l'Eau.

L'objectif de ces réunions est d'affiner le travail mené par une rencontre avec les élus des communes concernées par ces cours d'eau de façon à leur exposer les enjeux de restauration globaux et locaux ainsi que discuter les objectifs prioritaires en fonction des opportunités et des contraintes rencontrées sur les différents tronçons. Il s'agit aussi de bénéficier de leur connaissances du terrain pour mieux préparer la phase suivante de programmation (et de chiffrage) des propositions de travaux qui pourront être réalisés.

Ainsi, la zone d'étude a été divisée en 4 secteurs, engendrant une réunion par secteur.

REUNION PAR SECTEUR	COMMUNES CONCERNEES	DATES ET LIEUX	PERSONNES
DARDAILLON AVAL	- SAINT NAZAIRE DE PEZAN - SAINT JUST - LUNEL VIEL	Mercredi 13 avril à 17h30 Mairie de Lunel Viel	<u>Présents :</u> - Hervé DIEULEFES - J-Louis GIRARD - J-Michel ROUX - Eric MARTIN - Bernard BOLUDA - David LHERITIER - J-Marc DONNAT
VIREDONNE AVAL	- LANSARGUES - VALERGUES	Vendredi 15 Avril à 17h30 Mairie de LANSARGUES	<u>Présents :</u> - Jacqueline ALLEGRE - Michel CARLIER - René CHALOT - Fabrice PECQUEUR - Eric MARTIN - David LHERITIER - J-Marc DONNAT
DARDAILLON AMONT	- LUNEL VIEL - VERARGUES - SAINT CHRISTOL - RESTINCLIERES - SAINT GENIES DES MOURGUES	Lundi 2 Mai à 17h30 Mairie de VERARGUES	<u>Présents :</u> - Louis ADELL - Bernard CORTIAL - Bernard BOLUDA - Vincent MILLET - Eric MARTIN - David LHERITIER - J-Marc DONNAT <u>Excusé :</u> - J-Pierre COULET
VIREDONNE AMONT	- VALERGUES - SAINT GENIES DES MOURGUES - RESTINCLIERES	Mardi 3 Mai à 17h30 Mairie de St Genies des Mourgues	<u>Présents :</u> - A-Marie ARQILLIERE - Fabrice PECQUEUR - J-Claude IMBERT - David LHERITIER - J-Marc DONNAT <u>Excusés :</u> - Yvon PELLET - J-Louis BOUSCAIRAIN - J-Pierre COULET - Eric MARTIN

2) Carte des différents tronçons

Confer annexes

3) Réunion Dardaillon aval, Lunel-Viel le, 13 Avril 2011 – 17h30

Après un rappel du contexte général, une présentation des enjeux et objectifs des enjeux globaux ainsi que des actions de restauration envisagées globalement et sur la zone, la réunion se poursuit tronçon par tronçon.

Tronçon DAR1 : Le projet de boucle piétonne depuis le canal de Lunel vers le Dardaillon n'est plus à envisager.

Tronçon DAR2 : Une discussion est amorcée sur la possibilité de recul de digues. Il n'existe pour le moment, pas d'opportunité spécifique sur la zone. Cependant en lien avec le classement des digues à venir, le recul peut être une façon de combiner sécurisation et meilleur état du cours d'eau.

Tronçon DAR3 : Possibilité de recul de digues discutée, seule solution permettant de restaurer efficacement ce tronçon. Pas d'opportunité spécifique précisée lors de la réunion.

Tronçon DAR4 : L'acquisition du terrain situé en rive droite en aval de la RD24 est envisageable en l'aménageant en bassin paysagé.

Tronçon DAR01- DARO2 : Discussion sur protection de berges en rive gauche sur le Dardaillon Est : la mairie de Saint-Just précise que des enrochements végétalisés sont présents en plusieurs endroits. La Commune souhaite renforcer la protection de cette berge. Il n'est cependant possible d'aller dans ce sens que dans le cadre d'une restauration poussée du cours d'eau (reprofilage des berges en pente douce et restauration de ripisylve), impliquant l'acquisition d'une bande de terre en rive droite. Par ailleurs, il est aussi possible d'envisager une acquisition et un aménagement élargi au niveau de la confluence, coté Dardaillon Ouest.

Tronçon DARO1 : Le projet d'axe d'écoulement vers la Bayonne est à réévaluer dans le cadre de l'étude. Cet aménagement pourrait notamment constituer une mesure compensatoire à des augmentations de capacité en amont au niveau de Lunel-Viel.

La présence d'une parcelle élargie du SIATEO coté rive droite est à valoriser à mi-hauteur du tronçon.

De manière générale, la gestion des déblais est à voir en lien avec le projet LGV ou avec la carrière de Lunel.

Tronçon DARO2 : En aval de la STEP, c'est un aménagement prioritaire du fait de la maîtrise foncière du SIATEO.

Tronçon DARO3 : La modification du jardin méditerranéen situé au niveau de l'ancienne STEP n'est pas à envisager. La ripisylve est à restaurer.

Tronçon DARO4 : Discussion sur la nature de l'intervention à prévoir. Le SIATEO évoque la possibilité de créer un déversoir en aval du coude afin de diminuer la pression hydraulique sur la digue. Cette solution est intéressante, toutefois d'une part elle ne sera pas suffisante pour résoudre l'aléa érosion/stabilité au niveau de la digue, et d'autre part elle n'intéresse pas directement la restauration morphologique du cours d'eau. Elle pourra cependant être envisagée en amont de la solution plus complète, pour des raisons de phasage.

La solution complète suppose la mobilisation de tout l'espace situé entre le fossé et le lit du Dardaillon Ouest, afin d'y restaurer un lit sinueux, tout en ayant une capacité hydraulique supérieure ou égale à l'actuelle.

Tronçon DARO6 : Confirmation de l'intérêt d'utiliser la parcelle disponible entre les bras du Dardaillon Ouest afin d'éloigner le lit de la ZAC et de le restaurer.

Tronçon DARE1 : Une réflexion est portée sur la possibilité de créer une zone de rétention à la confluence des 2 cours d'eau avec l'acquisition d'une parcelle abandonnée de façon à viser la protection de Saint Just.

Tronçon DARE2 : Sur ce tronçon il faut prévoir une restauration de la ripisylve et puis son entretien.

Tronçon DARE3 : Il y a convergence entre la vision développée par la commune de Lunel-Viel et la restauration du cours d'eau, passant par la mobilisation d'emprises en rive droite, l'arasement d'un merlon en amont et la restauration d'un fossé en rive gauche. C'est un tronçon considéré comme prioritaire.

4) Réunion Viredonne aval, Lansargues, le 15 Avril 2011 – 17h30

Après un rappel du contexte général, une présentation des enjeux et objectifs des enjeux globaux ainsi que des actions de restauration envisagées globalement et sur la zone, la réunion se poursuit tronçon par tronçon.

Tronçon VIR2 : L'étude propose la création d'ouvrages d'alimentation en eau des terres situées en rive droite de la Viredonne.

M.CHALOT précise que les « fossés » sont les anciens bras de la Viredonne. Il est défavorable au principe de favoriser la ripisylve dans cette zone (autrefois cultivée), tel que souhaité au plan de gestion du site Tartuguières et en lien avec le périmètre Natura 2000.

Il propose un aménagement alternatif sous forme de bastinges à disposer sur la Viredonne pour remonter le niveau d'eau (à préciser lors de la phase programmation). L'objectif est de réduire le débit en mettant des seuils de façon à faire diffuser l'eau.

Tronçon VIR3 : tronçon de faible linéaire, seul un entretien de la ripisylve peut être proposé.

Tronçon VIR4 : La zone humide imaginée en limite amont de tronçon recoupe l'emplacement d'un bassin de rétention prévu par -la commune de Lansargues dans le cadre de l'amélioration de son pluvial (étude et proposition CCPO) (à contacter MM RIBEYRE-STEP et BONNET- pluvial). L'étude envisagera la possibilité de combiner cette zone de rétention avec le passage du rejet de STEP en zone humide.

Dans cette zone il est également prévu une reprise de la chaussée et du franchissement de la Viredonne, des acquisitions sont envisagées dans ce cadre, la possibilité de mutualiser avec la restauration du cours d'eau est à étudier.

Tronçon VIR5 : L'étude pourra aborder un reprofilage élargi en amont de la RD24, coté rive droite, permettant également de libérer un espace à disposition de la commune coté centre village (parking éventuel), avec un gain possible sur l'hydraulique.

Tronçon VIR6 : L'amont du tronçon est marqué par des débordements en rive droite de la Viredonne occasionnant des dégradations d'une chaussée.

Tronçon VIR7 : L'amont du tronçon est concerné par le parcours sportif, et les futurs projets de circulation le long du canal BRL. Un terrain proche du canal est rétrocédé par BRL pour permettre l'évacuation des populations en cas de risque d'inondation. On observe un mauvais état du cours d'eau et il faudrait envisager une possibilité d'aménagement surtout de la rive gauche en fonction des possibilités de maîtrise foncière (présence de zones inondables).

Tronçon VIR8 : Le cours d'eau est très contraint par l'urbanisation. Ce tronçon est principalement concerné par de l'entretien.

Tronçon VIR9 : Validation de principe d'un aménagement occupant la parcelle communale en rive droite du bras principale de la Viredonne. Les terrains en rive gauche pourraient également être envisagés en acquisition. Ce tronçon est considéré comme prioritaire.

Bénoûide : Les enjeux sont liés à l'entretien de la ripisylve en aval du canal BRL

BEN1 : L'enjeu est l'entretien de la ripisylve et la traversée de la RD 24.

BEN2 : Proposer des actions de propreté en évacuant les déchets.

Berbian : idem que Bénoûide, les enjeux sont liés à l'entretien de la ripisylve.

BER7 : Il faudra évaluer la possibilité de reprofilage avec zone humide à créer en aval de la STEP de Valergues. De même, La possibilité de réaliser une liaison douce entre Valergues et le collège de Lansargues est évoquée.

5) Réunion Dardaillon amont, VERARGUES, le 2 mai à 17h30

Après un rappel du contexte général, une présentation des enjeux et objectifs des enjeux globaux ainsi que des actions de restauration envisagées globalement et sur la zone, la réunion se poursuit tronçon par tronçon.

Tronçon DARO7 : Le projet de création d'un bassin de rétention est signalé dans le cadre des travaux de la ligne LGV. L'objectif pour ce tronçon est de préserver le patrimoine naturel et d'entretenir dans cette optique la ripisylve (idem DARO8).

Tronçon DARO9 : présence d'un merlon en rive gauche. Arasement envisageable par principe, mais peu d'effet à attendre sur le cours d'eau et priorité faible.

Tronçon DARO10-DARO12 – Mas Lauriol – Vague Folle : Nécessité de trouver un cadre à minima pour favoriser la conservation de la ripisylve. En particulier, Il faut étudier la possibilité de passer des conventions, ou de protéger les boisements (EBC par ex.). Cette zone est classée en zone naturelle dans le cadre du PLU (en cours de réalisation) de Saint Christol.

Dardaillon Est Amont : Il présente la particularité d'avoir une dérivation du débit au niveau de Vérargues. Une discussion a été engagée sur la possibilité de remise en eau de l'ancien lit. Cependant, il n'existe pas d'opportunité foncière particulière. Par ailleurs la répartition actuelle des écoulements en crue doit être maintenue.

La commune a essayé par le passé d'acquérir la zone boisée de platanes, mais s'est heurtée au refus du propriétaire et souhaiterait par ailleurs pouvoir obtenir des financements pour restaurer le pont. Cependant la piste peut être proposée dans le cadre du programme.

6) Réunion Viredonne amont, Saint Genies des Mourgues, le 3 mai à 17h30

Après un rappel du contexte général, une présentation des enjeux et objectifs des enjeux globaux ainsi que des actions de restauration envisagées globalement et sur la zone, la réunion se poursuit tronçon par tronçon.

M.IMBERT précise que des opérations de protection de berge ont été réalisées il y a une quinzaine d'années au niveau de St Génies de Mourgues.

Tronçon VIR10 : Le Commune de Valergues est favorable à la mobilisation du fond de vallée en amont de la N113 pour la restauration. Un lien est à établir avec le projet LGV et un bassin de rétention qui serait prévu en amont. Cette zone d'expansion permettrait de favoriser la zone humide présente sur ce tronçon.

En aval de l'A9 coté rive gauche un remblai à proximité du cours d'eau a été identifié et a fait l'objet d'un procès verbal par la police de l'eau.

Tronçon VIR11 : Il n'existe pas d'opportunité foncière particulière, mais une possibilité de présenter une opération de remise du cours d'eau dans son thalweg. Il faudrait étudier l'aménagement d'un parcellaire triangulaire en rive gauche en amont immédiat de l'A9 pour le stockage de l'eau et la possibilité de restaurer ou de créer une zone humide.

Un dépôt de terre en amont du tronçon a été réalisé par la commune de Saint-Génies de Mourgues. Il est à priori hors d'eau. La restauration du cours d'eau pourra nécessiter son arasement partiel le long de la berge.

Tronçon VIR12 : Ce tronçon est endigué et bordé de parcelles viticoles sur environ 1.2km. La restauration du cours d'eau nécessite soit l'arasement des digues, soit le recul afin de dégager un espace suffisant pour laisser libre cours à la Viredonne. Le linéaire est suffisamment important pour revêtir un intérêt écologique et paysager certain. La Commune considère que cette opération est très difficile à envisager car la maîtrise du foncier est un frein très important (parcelles en vigne), toutefois l'opération pourra être décrite dans le cadre du programme. Sa réalisation pourrait être phasée pour s'adapter aux possibilités d'acquisition ou bien concerner une des berges seulement. L'emprise de cet aménagement représente une bande de 10m de large sur la longueur de 1000m soit environ 1Ha. La commune serait plus favorable à la réalisation d'un bassin de rétention mais ce type d'ouvrage ne répond pas aux objectifs de cette étude.

Tronçon VIR13 : L'intérêt de la restauration sera la continuité de la ripisylve, permettant de maintenir une trame verte le long du cours d'eau. M.IMBERT précise que l'apport en eau vient essentiellement au niveau du fossé de la Baladasse au niveau du village.

Rédacteurs :

J-Marc DONNAT et David LHERITIER